

PROCÈS-VERBAL

du conseil d'établissement
de l'école Louis-Cyr
le 25 janvier 2021 à 18 h 30
en visioconférence sur TEAMS

Étaient présents :

Membres de la direction :

M. Éric Sansfaçon, directeur
Mme Alexandra Verville, directrice adjointe

Membres parents :

Mme Annie Boulianne
Mme Élyse Boyer (membre substitut)
Mme Sylviane Deslandes
M. Jean-Claude Guérin
Mme Katy Lamoureux
Mme Annie Lapré
Mme Mélissa Lavigreur

Membres du personnel :

Mme Pierrette Boudrias
Mme Julie Boyer
Mme Lauralie Grondin
Mme Véronique Landry
Mme Sandra Pellé
M. Sébastien Roy

Membre de la communauté :

Mme Sonia Dumais

Élèves :

Jonathan St-Louis

Étaient absents :

Lucas Lemaire

1. **Mot de bienvenue**

Ouverture de l'assemblée à 18 h 30. M. Sansfaçon souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement.

2. **Présentation de M. Éric Sansfaçon – Nouveau directeur de l'établissement**

M. Sansfaçon, nouveau directeur de l'école Louis-Cyr se présente et discute de son parcours professionnel. Il est très heureux de relever de nouveaux défis. Les membres lui souhaitent la bienvenue.

3. Adoption de l'ordre du jour

(CE 250121-20)

M. Sansfaçon fait la lecture de l'ordre du jour. Mme Lapré demande l'ajout du point 15.1 « Arena » et Mme Deslandes demande l'ajout du point 15.2 « Masque dans l'autobus ». Ce dernier ajout sera discuté dans le point 11 de l'ordre du jour. M Roy, secondé par M. Guérin, propose l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Parole du public

Mme Élyse Boyer, membre substitut du conseil d'établissement de Louis-Cyr, assiste à la rencontre comme membre du public.

5. Adoption du procès-verbal du 30 novembre 2020 et suivis

(CÉ 250121-21)

M. Sansfaçon fait la lecture du procès-verbal du 30 novembre et fait un retour sur les différents points abordés lors de la dernière rencontre. Mme Grondin, secondée par M. Roy, propose l'adoption du procès-verbal du 30 novembre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Suivi de la situation COVID

M. Sansfaçon confirme qu'aucun cas positif relié à la COVID19 n'a été déclaré durant la période des fêtes, soit du 23 décembre au 5 janvier. Depuis le retour des fêtes, le masque de procédure est maintenant obligatoire pour tous les élèves, le couvre-visage n'est plus autorisé. Les élèves de 3^e, 4^e et 5^e secondaire poursuivent l'école en alternance une journée sur deux.

7. Critères d'inscription des élèves 2021-2022

(CÉ 250121-22)

Le document des critères d'inscription a été acheminé aux membres quelques jours avant la tenue de la rencontre du conseil d'établissement, et ce, afin qu'ils en prennent connaissance. Mme Lavigneur, secondée par M. Roy, propose l'adoption du document des critères d'inscription des élèves 2021-2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Inscription à l'école pour l'année 2021-2022 (sur Mozaïk du 15 au 19 février 2021)

M. Sansfaçon précise que les inscriptions auront lieu du 15 février au 19 février 2021 et se feront de manière informatique via le portail parent comme l'an passé. Une rencontre virtuelle sera offerte aux parents des élèves de 3^e secondaire pour les choix de séquence pour les mathématiques et les sciences.

9. Organisation scolaire 2021-2022

(CE 250121-23)

M. Sansfaçon présente le prospectus avec les modifications apportées et explique pour quelles raisons les grilles-matières ont été modifiées. Mme Grondin, secondée par Mme Landry, propose l'adoption du prospectus et de l'organisation scolaire 2021-2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Remise du 1^{er} bulletin

M. Sansfaçon annonce que le 1^{er} bulletin sera disponible dès le 5 février sur le Mozaïk portail. Les enseignants communiqueront avec les parents des élèves en grandes difficultés lors de cette journée.

11. Format du masque de procédure

Mme Boulianne fait part que certains parents trouvent les masques trop grands, plus précisément pour les élèves de 1^{re} et 2^e secondaire. M. Sansfaçon mentionne que le CSSDGS est déjà sur le dossier et que les commandes sont faites. Comme les délais sont longs, la commande devrait arriver d'ici quelques semaines.

12. Boîte de récupération pour les masques de procédure

M. Sansfaçon soulève l'inquiétude de tous concernant la récupération des masques puisque ceux-ci se retrouvent de plus en plus sur les terrains de l'école. Une enseignante a fait faire des soumissions pour des boîtes de récupérations pour recycler les masques. Comme ces boîtes sont très dispendieuses, le CSSDGS est à la recherche d'un processus pour le ramassage des masques usés.

13. Parole du délégué au comité de parents

Mme Lamoureux fait un retour sur les points abordés durant la soirée au comité de parents. Il a été question des critères d'inscription des élèves 2021-2022.

14. Parole du représentant de la communauté

Mme Dumais n'a pas davantage de développement concernant le projet discuté lors de la dernière rencontre étant donné le contexte actuel. Le projet est financé sur deux ans.

15. Varia

15.1 Aréna

Mme Lapré suggère que les élèves puissent aller patiner à l'aréna durant leur cours d'éducation physique ou sur l'heure du dîner tout en respectant les bulles classes. M. Sansfaçon énumère les différentes restrictions et réglementations pour bien suivre les règles sanitaires. Il va entrer en communication avec les responsables de l'aréna.

16. Levée de l'assemblée

(CE 250121-24)

Mme Boulianne, secondée par Mme Lamoureux, propose la levée de l'assemblée à 19 h 35.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Annie Boulianne
Présidente



Eric Sansfaçon
Directeur

Adopté : Le lundi 22 mars 2021